PS Suisse ● PS60+ ● Theaterplatz 4 / Case postale ● 3001 Berne

Lutter contre la pauvreté et la précarité – renforcer les revenus !

Procès-verbal de la 12e Conférence des membres 2024 du PS60+

Date :	samedi 1er juin 2024
Durée :	10h45 – 16h00
Lieu :	Centre de conférence Unia, Weltpoststrasse 20, 3000 Berne
Présidence :	Rita Schmid et Dominique Hausser, coprésidence
Présents :	91 personnes, dont 86 membres du PS60+
	Mattea Meyer (coprésidente du PS Suisse)
	Laura Brechbühler, responsable politique de Caritas Suisse (exposé)
	Alessandro Pelizzari, directeur, de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (exposé)
Procès-verbal :	Moyra Strub
	Présentation de la Conférence
	Page web de la Conférence des membres

1 BIENVENUE ET OPÉRATIONS STATUTAIRES

Rita Schmid et Dominique Hausser, coprésidente et coprésident du PS60+, accueillent les participants à la 12e Conférence des membres. Elle a pour thème « Lutter contre la pauvreté et la précarité – renforcer les revenus ! ». Dominique présente l'ordre du jour et salue la membre d'honneur et ancienne présidente du PS60+, Marianne de Mestral. La conseillère fédérale du PS Elisabeth Baume-Schneider nous prie d'excuser son absence pour l'assemblée d'aujourd'hui. Il salue tout particulièrement la coprésidente du PS Suisse, Mattea Meyer, présente.

a) Élections des scrutateurs et des vérificateurs de mandats

Il n'est pas nécessaire d'élire des scrutateurs et des vérificateurs de mandats.

b) Adoption du règlement d'organisation et des votes

Décision : le règlement d'organisation est adopté.

2 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU 01.06.2023

Décision : le procès-verbal est adopté.

3 LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ : UNE PRIORITÉ DU PS SUISSE

Précarité et les autres thèmes prioritaires dans le programme du parti.

Rita Schmid confirme que la lutte contre la pauvreté est un thème central du PS Suisse. C'est pourquoi Mattea Meyer, coprésidente du PS Suisse, introduit le sujet en montrant comment la pauvreté peut être combattue dans le travail politique quotidien. Le PS Suisse s'est fixé comme objectif de lutter contre la pauvreté d'ici 2030. Cet objectif a également été fixé par le PS60+.

Mattea Meyer, coprésidente du PS Suisse

Mattea Meyer remercie les organisateurs de l'invitation et des mots d'introduction. Elle explique que l'image projetée de la présentation de la conférence provient d'un épisode de podcast de Meyer:Wermuth. Elle se souvient très bien de l'épisode en question, qui met en scène Andreas Lustenberger de Caritas et Markus Christen, un militant d'ATD Quart Monde et également un habitant de Bâle-Ville en situation de pauvreté. La discussion a notamment porté sur le fait que les personnes touchées par la pauvreté peuvent être victimes d'exclusion et de dévalorisation dans leur vie quotidienne.

La Suisse compte environ 700'000 personnes touchées par la pauvreté, ou 750'000 selon d'autres sources. Si l'on ajoute à ce chiffre les personnes menacées de pauvreté, on arrive à environ 1,4 million de personnes, dont environ 120'000 enfants. Une personne sur cinq vit dans un ménage qui ne peut pas faire face à une dépense ponctuelle et à court terme de 2'500 francs. Le problème ne s'atténue pas dans la mesure où la vie devient de plus en plus chère. Il ne faut pas oublier que les personnes les plus touchées par la pauvreté sont avant tout les femmes et les étrangers. Ils sont moins à même de se défendre contre l'exploitation et sont donc plus touchés par la pauvreté. Mais la pauvreté a de nombreuses

dimensions. Par exemple, la crise climatique touche davantage les personnes en situation de pauvreté.

Mattea est toujours surprise de voir à quel point la pauvreté est peu abordée au Parlement fédéral. La triste vérité, c'est que la majorité des membres du Parlement fédéral ne se soucie pas des 750'000 personnes touchées par la pauvreté. La richesse semble plutôt être le centre d'intérêt. Les personnes qui disposent déjà de beaucoup de ressources doivent en avoir encore plus. Lorsque les parlementaires de droite s'intéressent à la pauvreté, c'est pour rendre les personnes concernées responsables de leur situation. La mentalité néolibérale prévaut qui prétend que tout le monde peut réussir, il suffit de le vouloir. L'individualisme ainsi promu fait naître chez les personnes concernées un sentiment de honte, le sentiment d'avoir fait trop peu, un sentiment de culpabilité. Pour ces raisons, les prestations sociales telles que les prestations complémentaires ne sont pas demandées. Mattea remercie le PS60+ pour son travail, qui vise à instaurer un automatisme pour l'obtention des prestations sociales en fonction des besoins par le biais d'interventions sur le plan cantonal.

La pauvreté n'est pas une loi de la nature, mais la conséquence de décisions politiques. 18 cantons sur 26 dépensent actuellement moins d'argent pour la réduction des primes qu'il y a dix ans. Logiquement, ce sont les ménages qui ont déjà peu d'argent qui sont les plus touchés. Les tentatives visant à supprimer les salaires minimums, à réduire l'aide sociale, à ne pas adapter les allocations familiales à l'inflation, à réduire les prestations complémentaires ou à empêcher un plafonnement conséquent des rendements des locations sont des décisions politiques. Ces exemples montrent que les personnes qui parlent de parasites sociaux et de faux invalides sont aussi celles qui font tout pour que la pauvreté ne puisse pas être combattue. Une politique de l'irrespect.

Le PS suit trois pistes pour lutter contre la pauvreté. Premièrement, il s'agit d'améliorer les revenus en augmentant les salaires minimums, les rentes de pension et les prestations complémentaires, ainsi qu'en améliorant les conditions de travail dans les secteurs précaires. Deuxièmement, il s'agit de renforcer le service public afin de réduire les dépenses des ménages, en particulier celles des familles monoparentales ou nombreuses. L'initiative pour les crèches du PS est un premier pas pour soutenir ces familles, tout comme l'initiative pour l'allègement des primes. Troisièmement, il s'agit de réduire les inégalités grâce à un système fiscal plus juste.

Mattea cite pour finir quelques succès de ces derniers mois. Tout d'abord, l'acceptation de la 13e rente AVS. Cette victoire historique a renforcé la Suisse sociale. Deuxièmement, une majorité pourrait être obtenue en mars pour l'adoption d'une motion visant à mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la pauvreté. Troisièmement, les deux chambres ont adopté l'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime ». Il faut maintenant élaborer une loi qui interdise l'expulsion des personnes sans passeport suisse, mais qui ont vécu au moins 10 ans en Suisse et perçoivent des prestations sociales. Il est également réjouissant que les allocations familiales soient augmentées pour tous. Ce qui profitera surtout aux personnes touchées par la pauvreté. Des progrès ont également été réalisés au niveau cantonal et communal. Des salaires minimums ont déjà été mis en place dans certains cantons. Cependant, les partis bourgeois ont saisi les tribunaux, ce qui explique pourquoi les salaires minimums n'ont pas encore été mis en vigueur dans les villes de Winterthour et de Zurich. L'argument avancé est que cela va à l'encontre du droit fédéral.

L'initiative pour l'allègement des primes, les deux référendums sur les loyers et la réforme de la LPP sont des votations importantes à venir sur la question de la pauvreté.

Questions et discussion

Rita remercie Mattea pour cet aperçu complet. La discussion est ouverte.

Marc Stenzler aimerait connaître la définition exacte de la pauvreté en Suisse et demande des exemples chiffrés. Mattea explique que la pauvreté commence lorsque quelqu'un dispose de moins de 60 % du revenu médian. La pauvreté signifie souvent l'exclusion sociale. Mattea indique qu'une présentation de Caritas, plus tard dans la journée, fournira des chiffres plus détaillés.

Franco Castrovillari pose des questions sur la réforme de la LPP, en particulier sur l'ajustement de la déduction de coordination. Mattea explique que la réforme vise à mieux protéger les personnes à faibles revenus, mais que cela entraîne également une augmentation des cotisations, ce qui pèse particulièrement sur les personnes touchées par la pauvreté. Elle plaide pour un renforcement du 1er pilier de l'AVS, car celui-ci est financé de manière socialement équitable.

Bruno Achermann souligne l'importance d'aborder concrètement la pauvreté chez les personnes handicapées et plaide pour que des exemples spécifiques soient cités afin de rendre le sujet plus tangible. D'autres membres soutiennent l'initiative pour l'inclusion et soulignent l'urgence de recueillir suffisamment de signatures.

Rolf Zimmermann explique que la pauvreté n'est pas seulement un sérieux problème des personnes âgées, mais aussi des personnes actives, en particulier celles qui ont un faible revenu. Il souligne qu'une part considérable de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, malgré un emploi à temps plein. Il remercie également Mattea pour son excellent exposé.

Sonja Rüegg critique les caisses de pension et se prononce en faveur d'un renforcement de l'AVS afin de réduire les inégalités sociales. Mattea est d'accord et critique l'injustice des règles en matière de succession.

Pour conclure la discussion, le sujet du frein à l'endettement est abordé. Celui-ci est soutenu par les partis bourgeois, alors que l'argent manque souvent pour les questions sociales. Mattea souligne que le PS continue de défendre les personnes touchées par la pauvreté et insiste sur le fait que ces personnes sont souvent ignorées dans les discussions politiques.

4 AFFAIRES STATUTAIRES

Rita Schmid et Dominique Hausser

a) Rapport annuel 2023 et programme 2024/25

Rita mentionne que le rapport annuel 2023 est disponible sur le site web de la Conférence des membres. L'année écoulée a été marquée par un changement de présidence. Outre la coprésidence, le Comité directeur est actuellement composé d'Ursula Blaser, Hans-Jürg Rohner, Ruth Schmid et Heinz Gilomen. Le rapport mentionne également qu'une part considérable, à savoir un bon tiers des membres potentiels ou des membres de plus de 60

ans du PS Suisse, sont également inscrits au PS60+. Il est important pour la coprésidence du PS60+ de faire la connaissance de ces personnes, c'est pourquoi une visite a été rendue à certains groupes cantonaux l'année dernière. La coprésidence reste ouverte à de telles visites et se réjouit des invitations. Rita évoque également les futurs axes de travail du PS60+ :la lutte contre la pauvreté et le système de santé en tant que service public. Elle ajoute que l'année dernière, le groupe de travail « Santé » a adopté la prise de position « Politique intégrée de la vieillesse ». Ce document sert de guide dans le processus de conception des services de santé. Des discussions ont déjà eu lieu à ce sujet avec des membres du Parlement de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, tant l'année dernière que cette année. Rita souligne également que le groupe de travail sur la « Politique sociale » prépare en permanence des réponses de grande qualité aux consultations.

Dominique donne un bref aperçu de la situation : le vote sur l'initiative d'allègement des primes en juin est d'une grande importance. Il est donc important de voter et de rappeler également à son entourage de le faire. Le vote sur le référendum sur la LPP en septembre est tout aussi important, et un « non » doit être clairement exprimé. La Conférence d'automne du PS60+ est un autre rendez-vous important. Elle aura lieu le 28 septembre 2024 au Théâtre municipal d'Olten. Elle sera consacrée à la transformation numérique et à son rôle dans la participation politique, en particulier en ce qui concerne l'IA générative (intelligence artificielle). La Conférence comprendra des exposés et des discussions visant à promouvoir la participation de tous les groupes de population.

Décision : le rapport annuel 2023 et le programme 2024/2025 sont adoptés.

b) Présentation des comptes 2023 et budget 2024

Rita présente le budget. Le budget du PS60+ fait partie du budget global du PS Suisse et est adopté lors du Congrès du parti en février. Par conséquent, le présent budget est uniquement destiné à être pris en compte. Le budget et les comptes sont restés largement stables. Un changement important concerne une provision de 10'000 francs suisses, qui a été constituée fin 2023. Cela a été possible, car il n'y a pas eu de Conférence d'automne l'année dernière.

c) Élections

Aucune élection n'a lieu cette année.

5 PAUVRETÉ EN SUISSE – EXPÉRIENCES DE CARITAS

Pauvreté en Suisse – expériences de Caritas

Laura Brechbühler, responsable politique de Caritas Suisse, fait un exposé sur le thème de « La pauvreté en Suisse – les expériences de Caritas » (pour plus de détails sur sa contribution, consulter la présentation de l'exposé sur la page web). Elle explique que son travail consiste à élaborer des bases et des argumentaires, notamment en matière de politique sociale et migratoire. Elle est également responsable du lobbying de Caritas au niveau cantonal et national. Laura décrit la définition de la pauvreté en Suisse sur la base des chiffres de 2022. Elle explique également que de nombreux ménages, en particulier les

familles, vivent à la limite du seuil de pauvreté. La pauvreté chez les personnes âgées est également un phénomène courant, les femmes âgées disposant généralement de beaucoup moins d'argent. Caritas constate une augmentation significative du nombre de personnes âgées et de « travailleurs pauvres ». En outre, la demande de conseils en matière sociale et d'endettement augmente. Les personnes touchées par la pauvreté renoncent par exemple aux prestations médicales et font des économies sur leur alimentation.

La discussion en séance plénière porte sur plusieurs aspects de l'inégalité sociale. Il s'agit notamment de savoir si le seuil de pauvreté menace la classe moyenne. Laura le confirme et renvoie à la Haute école spécialisée bernoise pour plus de détails. À la question de savoir comment accéder aux magasins Caritas si l'on ne peut pas se permettre un billet de transport public, Laura explique qu'il n'y a pas de billets gratuits, mais que les magasins Caritas sont situés au centre des villes. Dans les Grisons, il existe des billets de transport à prix réduit.

Rita Müller parle du Secours d'hiver, qui soutient les activités sportives ou l'achat de matériel scolaire, et demande si les personnes concernées connaissent ces offres. Elle s'interroge également sur la manière de procéder lorsque les enfants touchés par la pauvreté doivent apporter une contribution financière pour une sortie scolaire. Laura souligne que Caritas attire l'attention sur ces offres lors des consultations et insiste sur la nécessité d'aborder la question des obstacles financiers lors des sorties scolaires, car ils sont associés à la honte.

Myrtha Meuli propose d'envoyer automatiquement un formulaire de demande de subventions supplémentaires aux personnes bénéficiant d'une réduction de prime, afin de leur éviter de remplir inutilement des formulaires. C'est déjà le cas à Zurich, où l'on reçoit en plus un formulaire pour une subvention supplémentaire pour les coûts énergétiques. Laura est d'accord et souligne les différences régionales en matière de prestations de soutien. Ces dernières devraient être harmonisées.

Pour finir, Adèle Zumbühl demande comment Caritas est financée. Laura explique que Caritas est une association indépendante qui est financée par des dons, des fonds de la DDC et en partie par des accords avec les cantons, les villes et les églises.

Pauvreté et précarité en Suisse – chiffres, causes, réponses

Alessandro Pelizzari, directeur de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL), fait un exposé sur le thème « Pauvreté et précarité en Suisse – chiffres, causes, réponses » (pour plus de détails sur sa contribution, consultez la présentation de l'exposé sur la page web). Alessandro commence par citer un extrait d'un reportage de la RTS, qu'il recommande de regarder dans son intégralité. Il explique ensuite que la précarité a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19. La pandémie a non seulement rendu plus visibles les conditions précaires existantes, mais a également poussé de nombreuses personnes dans la précarité et a aggravé les inégalités sociales dans des domaines tels que la santé, les retraites et l'accès au marché du travail. Alessandro souligne que les inégalités sont souvent dues à des injustices sur le marché du travail, par exemple en raison du sexe, du statut migratoire ou d'autres facteurs discriminatoires. Il présente également des chiffres concrets sur la situation de la pauvreté en Suisse et explique quelles mesures politiques devraient être prises. Enfin, il utilise des statistiques pour montrer quels groupes de population sont particulièrement touchés par la pauvreté.

Au cours de la discussion, différentes questions sont posées sur la classification sociale et la pauvreté. Un membre demande quelle est la définition exacte de la classe moyenne en Suisse. Alessandro explique qu'il n'y a pas de réponse scientifique claire à cette question, car même les sociologues ne sont pas d'accord. Certains disent que la classe moyenne

n'existe pas vraiment, car il n'y a que des groupes qui dépendent de leur salaire ou non. Politiquement, la classe moyenne est définie par le niveau à partir duquel l'aide de l'État commence. Il s'agit donc aussi d'une décision politique de savoir dans quelle mesure la redistribution des richesses est encouragée.

Un autre membre fait référence à l'extrait du reportage et demande pourquoi une famille avec trois enfants, dont le père vit en Suisse depuis dix ans, ne reçoit pas un meilleur salaire. Alessandro répond que la reconnaissance des qualifications étrangères est souvent un problème, ce qui conduit à une déqualification et à une discrimination. Environ 20 % des travailleuses et des travailleurs étrangers gagnent moins que ce que leur qualification devrait leur permettre de gagner.

Un membre fait remarquer qu'il existe peu d'études sur les personnes aisées. Alessandro le confirme et souligne que les riches sont souvent moins visibles et que leur fortune est entourée d'un secret fiscal.

6 RÉSOLUTION DU PS60+

Rita présente la résolution du PS60+ « Accès automatique aux prestations sociales ».La résolution demande des mesures pour améliorer l'accès aux prestations sociales. Elle souligne que la pauvreté doit être combattue par une meilleure redistribution et demande que les revenus professionnels, les rentes de retraite et les prestations sociales soient adaptés à l'inflation et aux gains de productivité.

La résolution propose de garantir un accès automatique aux prestations sociales. Elle critique le fait que, malgré l'existence de prestations sociales, de nombreux ayants droit n'en font pas usage et demande que des règles uniformes soient introduites au niveau fédéral pour toutes les prestations sociales sous condition de ressources.

Décision : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Dominique présente la résolution du PS60+ « Pour des rentes décentes : NON à LPP21 ». Celle-ci rejette la révision de la LPP21. La résolution demande une réforme fondamentale de l'assurance retraite et souligne la nécessité d'une véritable retraite populaire avec une rente de base de 4500 francs. La résolution critique le fait qu'après plus de 50 ans, la promesse selon laquelle l'AVS et la prévoyance professionnelle garantissent au moins 60 % du dernier salaire n'a pas été tenue. En outre, la complexité et l'injustice du système de retraite existant sont critiquées.

La révision de la LPP21, qui sera soumise au vote le 22 septembre, est considérée comme insuffisante. Elle propose une réduction du taux de conversion minimal et une limitation de la déduction de coordination, ce qui se traduirait par une baisse des rentes et une augmentation des cotisations. Les améliorations apportées dans le cadre de la réforme, telle que l'abaissement du seuil d'accès à la prévoyance professionnelle, ne sont que des modifications cosmétiques qui ne résolvent pas le problème fondamental. La résolution appelle donc à un rejet clair de la révision LPP21.

Décision : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Heinz Gilomen présente la résolution du PS60+ « Des revenus décents pour éviter la pauvreté ! ». Face à l'augmentation du coût de la vie et à la baisse des salaires réels, il convient d'améliorer en particulier les salaires et les rentes de retraite. Les principales revendications sont un salaire minimum national de 4'500 francs ou 5'000 francs pour les personnes ayant un diplôme professionnel, une compensation automatique de l'inflation et une répartition équitable des bénéfices. En outre, les revendications portent sur des rentes AVS et AI de 4'500 francs et une rente totale de 5'000 francs. Le PS60+ plaide également en faveur d'un système de santé et d'une politique du logement dans l'intérêt public plutôt que dans celui de structures à but lucratif. Pour finir, Heinz appelle à rejoindre le groupe de travail « Politique sociale ». La prochaine tâche du groupe de travail consistera à formuler une réponse sur le financement de la 13e rente AVS.

Décision : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Reto Barblan présente la résolution du PS60+ « Vieillir, l'autre misère des immigré-es ». Cette résolution aborde la problématique des immigré-es âgés qui, après des décennies passées en Suisse, perdent leur permis C et donc des droits importants. Des exemples comme ceux de « John Smith » et « Manuel » montrent qu'un retour en Suisse est souvent semé d'embûches lorsque le permis de séjour a expiré. La résolution demande que le permis C reste valable à vie et soit automatiquement réactivé au retour en cas d'absence temporaire. Le Comité directeur du PS60+ soutient cette demande et prévoit d'élaborer des solutions politiques en collaboration avec le PS Migrant-es.

Décision : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Noëmi Holtz prend la parole pour une remarque. Elle fait référence à la communication de la commission du Conseil des États, communiquée par Daniel Jositsch, qui appelle à ne pas respecter l'Arrêt de la CEDH sur la protection du climat. Elle demande au Comité directeur de se pencher sur la question et de formuler une prise de position du PS60+.

Prise de congé et remerciements aux participant-es

La coprésidente, Rita, remercie tous les participant-es pour leur présence et les invite à l'apéritif. Elle remercie également les deux intervenants, Laura Brechbühler et Alessandro Pelizzari, Moyra Strub pour le procès-verbal, Werner Kälin pour toute l'organisation et les interprètes pour la traduction simultanée.

Annexes disponibles sur la page web :

Règlement d'organisation et des votes

Procès-verbal de l'Assemblée des membres 2023

Rapport annuel 2023

Présentation de la Conférence

Résolutions

Communiqué de presse